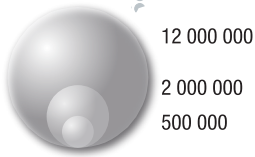
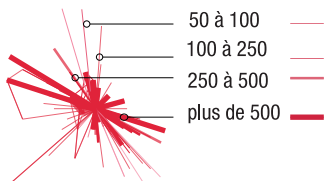


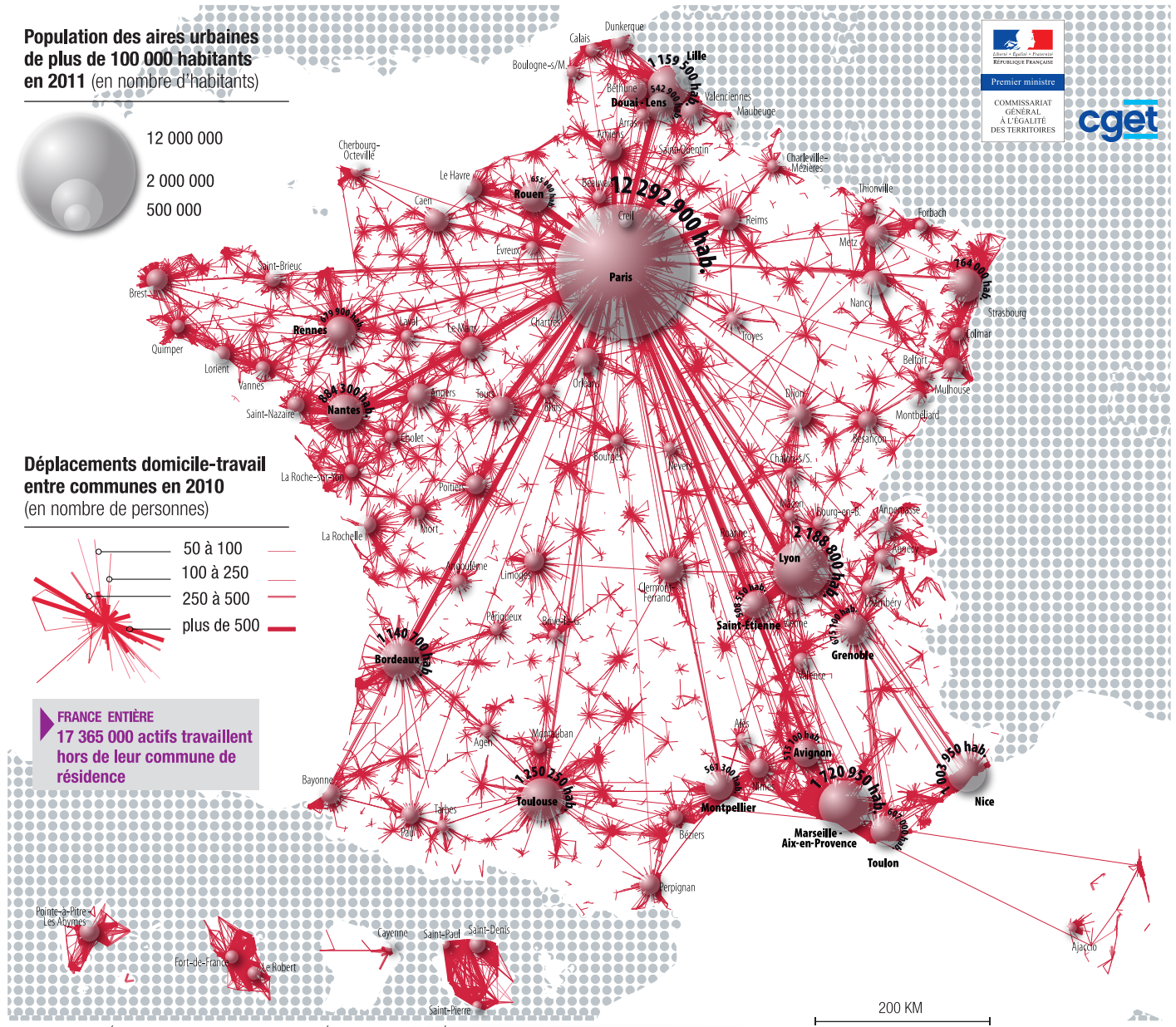
**Population des aires urbaines de plus de 100 000 habitants en 2011 (en nombre d'habitants)**



**Déplacements domicile-travail entre communes en 2010 (en nombre de personnes)**



**FRANCE ENTIÈRE**  
17 365 000 actifs travaillent hors de leur commune de résidence



SOURCES DES DONNÉES : INSEE, RP2011; IGN GEOFLA, 2013 • RÉALISATION : CGET-DST-ÉTUDES & PROSPECTIVE / OBSERVATION DES TERRITOIRES / CELLULE CARTO, 2015

**DES MOBILITÉS QUI RECONFIGURENT LES TERRITOIRES**

La mobilité est un facteur clé pour comprendre la société contemporaine. L'étude des déplacements domicile-travail entre communes permet d'aborder le phénomène. La population des navetteurs progresse de 20 % entre 1982 et 2008. À cette date, environ 64 % des salariés quittent leur commune de résidence pour se rendre sur leur lieu de travail.

Les trajets longs (> 10 km) augmentent et représentent désormais un déplacement sur deux alors que les trajets courts (< 5 km), qui étaient majoritaires jusque dans les années 1990, constituent aujourd'hui moins d'un déplacement sur trois.

Les profils de mobilité sont variables selon les types d'espace de résidence. Dans les pôles urbains de plus de 100 000 habitants, les distances parcourues pour se rendre sur son lieu de travail sont réduites (< 10 km), mais les temps de trajet varient fortement, de plus de trente minutes à Paris à moins de vingt dans les autres grandes villes. Dans les couronnes périurbaines, les distances moyennes s'allongent nettement, passant de 15 à 25 km. Dans les aires urbaines plus petites et dans les communes hors influence des pôles, les distances et les temps des

Distance et durée moyennes d'un trajet domicile-travail :  
**14,7 km pour 22,6 mn**

Distance du trajet domicile-travail :  
**29 %** plus longue pour les habitants du périurbain que des pôles urbains

Temps du trajet domicile-travail :  
**12,5 %** plus court dans l'espace rural que dans les pôles urbains

trajets sont plus courts (de 12 à 17 km pour dix-sept minutes environ), même s'ils augmentent fortement en raison de bonnes conditions d'accessibilité et d'un usage croissant de l'automobile.

Les déplacements interurbains à grande distance, par le TGV ou l'autoroute notamment, demeurent marginaux (1,3 %), mais connaissent une progression notable (+ 22,2 % entre 1994 et 2008).